

Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 22/07/2021

PROLAINAT rappelle Rocher Glacé



- Noms des modèles ou références concernés : Rocher Glacé Vanille Praliné Meringue
- Marque : Maison Prolainat
- GTIN 3331480000615 Lot 20205 Date de durabilité minimale 23/07/2022, GTIN 3331480000615 Lot 20237 Date de durabilité minimale 24/08/2022
- Conditionnements : Etui carton
- Date début/fin de commercialisation : du 23/07/2020 au 21/07/2021
 Température de conservation : Produit à conserver au congélateur
- Marque de salubrité : FR 032.056.040 CE
 Zone géographique de vente : France entière
- Distributeurs : liste fournie par excel à la DDSCPP du Gers

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX?

- Motif du rappel : mise en évidence de la présence d'une teneur en oxyde d'éthylène supérieure à la limite autorisée par la réglementation européenne dans une matière première composée ayant un rôle de texturant dans les glaces
- Risques encourus par le consommateur : Dépassement des limites autorisées de pesticides

QUE FAIRE?

Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Remboursement.
- Date de fin de la procédure de rappel : jeudi 30 septembre 2021

CONTACT

• Numéro de contact : 0426101071

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

